Labrousse



Sulletin municipal 2020

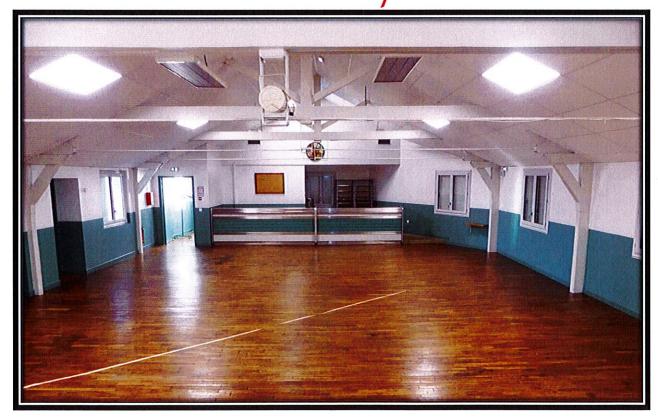


Photo haut : extension de la salle polyvalente.

Photo bas : intérieur de la salle polyvalente.

EN QUELQUES MOTS

Dans quelques semaines nous arriverons au terme du mandat que vous nous avez confié en mars 2014, 6 années au cours des quelles nous avons essayé de répondre aux besoins de la commune et de ses habitants. Dans nos petites communes les besoins sont énormes et vous souhaiteriez certainement plus, mais nous nous heurtons à la réalité financière qui se rappelle rapidement à nous.

La prise en charge par la communauté intercommunale (CABA) à travers ses compétences du service de l'eau, de l'assainissement, de la collecte des ordures ménagères, du transport scolaire, droit des sols... nous libère de charges que nous serions incapables d'assurer correctement au vu des contraintes actuelles.

L'adoption du PLUi va changer fondamentalement le droit des sols *(permis de construire, certificat d'urbanisme...).*

Le PLUi devant respecter le SCOT *(Schéma de Cohérence Territoriale)* qui restreint considérablement les surfaces ouvertes à l'urbanisme, afin de réduire la consommation foncière, trop importante dans notre pays *(difficilement compréhensible dans notre département).*

En 2019 la CABA a réalisé l'interconnexion du réseau d'eau communal au grand réseau du bassin d'Aurillac à partir de Lentat, une garantie pour notre commune en terme de ressources et de qualité de l'eau distribuée, cela peu paraître anodin mais c'est quand même une petite « révolution ».

Malgré tout nous avons réussi à réaliser quelques opérations assez symboliques : l'aménagement de la traversée du Bourg, l'extension et la réhabilitation de la salle polyvalente, l'acquisition de l'immeuble appartenant à la famille Trinty/Mille, immeuble qui abritera dans quelques mois au rez-de-jardin : la mairie, l'agence postale, les bureaux de l'ADMR, le sous sol étant occupé en garage communal et par un artisan plombier.

Pendant ces 6 années nous n'avons pas oublié les villages en réalisant des travaux sur la voirie communale : Julhac, Moissac, Drulhes, lotissement Des Places...

Lors de l'enfouissement du réseau basse tension par le SDEC nous avons participé au financement au titre de l'éclaire public et de la téléphonie, en particulier au village de Marso.

Nous avons eu la chance d'obtenir le financement pour la construction de 4 pavillons locatifs au lotissement des Places.

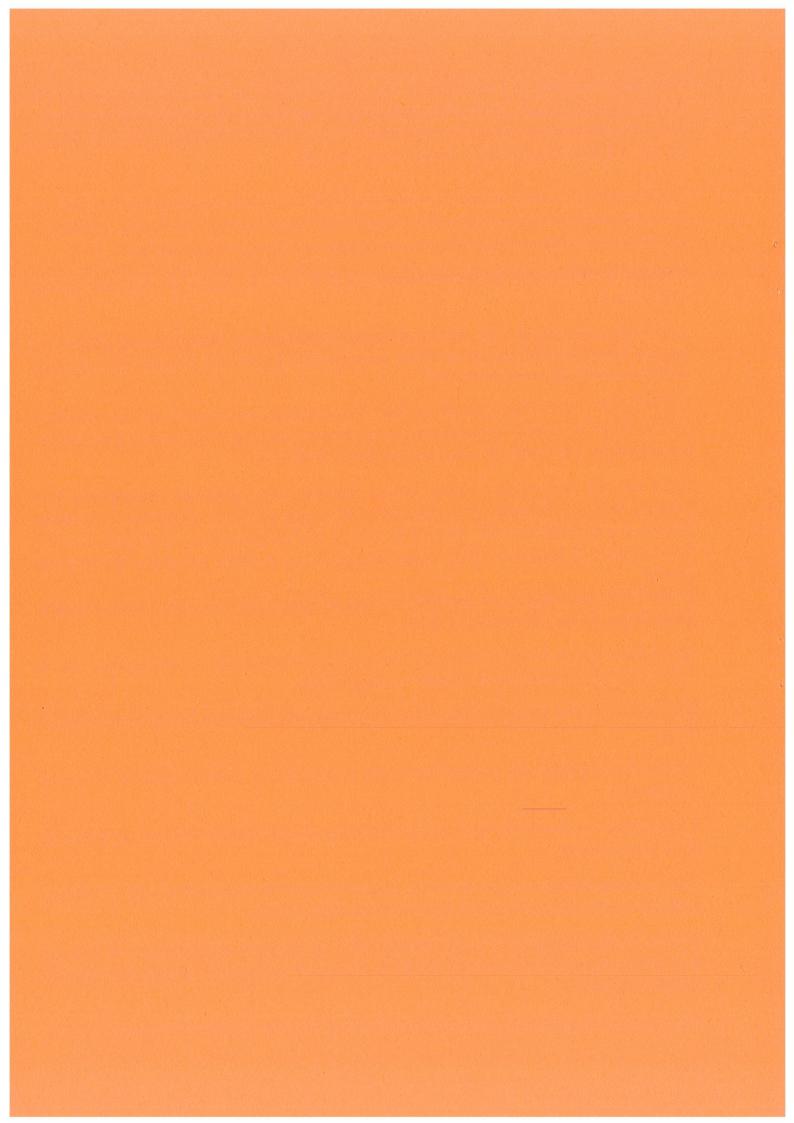
Pour l'instant nous maintenons un effectif raisonnable à l'école qui nous permet de bénéficier de 3 postes d'enseignantes.

Nous avons aussi des associations dynamiques qui assurent une animation soutenue de la commune grâce à des bénévoles très impliqués.

Pour la prochaine mandature la première priorité va être de réaliser l'adressage de la commune, de renforcer la sécurité routière dans les villages traversés par la voirie départementale.

En termes d'investissements lourds sur les bâtiments publics, une pause sera obligatoirement à observer, car nous avons un équipement suffisant pour la taille de la commune, sauf pour une demande bien ciblée qui viendrait à apparaître.

Il va de soit que nous continuerons notre politique d'entretien de la voirie et des bâtiments communaux.



BULLETIN COMMUNAL 2020

Voici les principaux faits ou réalisations de cette mandature année par année, mandature débutée en mars 2014 et qui s'achèvera en mars 2020.

2014

Sont élus au conseil municipal le 23 mars 2014 : Karine BONNET, Denis BRIAND, Christel CHASSAGNE, Thierry DAUDE, Patrick GLADINES, Laurence JEAN, Stéphanie LABORIE, Nathalie MALGOUZOU, Sandrine MONS, Géraud NOEL, Gérard PRADAL.

Le 28 mars 2014 élection du maire et des adjoints : maire Gérard PRADAL ; adjoints Chrystel CHASSAGNE, Géraud NOEL, Thierry DAUDE.

Comptes administratifs 2013

-section de fonctionnement recettes 436 161€, dépenses 288 324€; investissement recettes 140 549€, dépenses 186 892€.

Budgets 2014:

- -fonctionnement 427 591€ en recettes et dépenses ; investissement 277 172€ en recettes et dépenses.
- -demande du permis de construire par LOGISENS pour 4 pavillons à la Cité des Places.
- -installation de poêles à granulés ou à bois dans les logements communaux de Moissac, de l'ex presbytère, de La Poste.
- -fête de la randonnée de la CABA.
- -décision d'acquérir l'immeuble Trinty/Mille pour 120 000.00€ en vue à terme d'installer la mairie, l'agence postale, l'ADMR, investissement autofinancé.
- -recrutement de Cécile GAZAL au poste d'ATSEM suite au départ à la retraite d'Huguette MONTEIL.
- -changement du fournisseur de viande à la cantine.
- -décision de l'extension de la salle polyvalente.
- -construction d'un mur de soutènement à l'école.
- -réfection du pont du DAT.
- -renégociation du contrat d'assurance avec GROUPAMA.
- -mise en place d'une taxe d'aménagement (obligatoire) le conseil municipal décide d'appliquer le taux le plus bas (1%).
- -report à 68 ans pour bénéficier du CCAS (65ans).
- -changement du copieur à la mairie, l'ancien sera affecté à l'école.
- -changement du matériel informatique à la mairie.
- -contrat de déneigement avec l'entreprise Mayade pour le village du DAT.
- -médaille d'honneur communale, départementale, régionale niveau argent décernée à Pierre SOULIER et Michel TERRISSE anciens élus.
- -adhésion au CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) du bassin d'Aurillac.
- -collecte par les employés communaux des plastiques agricoles en collaboration avec Vezels-Roussy, opération qui sera poursuivie les années suivantes.
- -CCAS 40 invités au repas de fin d'année, 46 colis distribués.
- -état civil : 2 mariages, 3 décès, 10 naissances à Aurillac.

Comptes administratifs 2014

-fonctionnement recettes 445 887€, dépenses 291 038€; investissement recettes 144 794€, dépenses 105 892€.

Budgets 2015

- -section de fonctionnement 465 026€ recettes et dépenses ; section d'investissement 448 852€ recettes et dépenses.
- -dépôt du permis de construire pour l'extension de la salle polyvalente.
- -mission confiée à la société SOCOTEC pour la réalisation d'un agenda D'Accessibilité Programmée (AD'AP)
- -mise en location des 4 pavillons cités des Places.
- -maintien du ½ poste d'enseignant supplémentaire à l'école (2.5 postes).
- -convention pour un transport des enfants de l'école vers le centre social d'Arpajon le mercredi midi.
- -l'horaire d'ouverture de la garderie est fixé le matin à 7 h 00.
- -rédaction d'un règlement intérieur pour l'école.
- -installation d'une machine à laver le linge à l'école.
- -pose d'un revêtement de sol à la salle de classe située à l'étage.
- -délibération favorable pour la mise en place d'un PLUi au niveau de la CABA.
- -concert de musique classique à l'église en partenariat avec la CABA et l'association pour La Renaissance du Vieux Palais d'Espalion.
- -acquisition du camion Mercedes à l'association Anim-Eveil.
- -installation d'un poêle à granulés au logement de l'école.
- -1ére tranche de la traverse routière du Bourg, mise en place d'un ralentisseur au niveau de l'école et du carrefour de la Cité du Garric, entreprise EUROVIA 75 766.00€.
- -participation financière au renforcement basse tension et amélioration de l'éclairage public au village du DAT.
- -remplacement des lampes d'éclairage public à vapeur de mercure interdites désormais, cela concerne 81 points lumineux sur 178, coût estimé à 18 630€, investissement lissé sur une période de 5ans.
- -Me Nadine DAUDE accède au grade d'adjoint technique territorial de 2éme classe.
- -CCAS: repas 43 repas, 40 colis.

Etat civil: 0 mariage, 1 décès, 6 naissances à Aurillac.

2016

Comptes administratifs 2015

- section de fonctionnement recettes 426 607€, dépenses 301 996€ ; section d'investissement recettes 137 870€, dépenses 245 674€.

- -section de fonctionnement 449 842€ en recettes et en dépenses ; section d'investissement 480 082€ en recettes et dépenses.
- -démission pour des raisons personnelles de Denis BRIAND conseillé municipal.
- -pose d'un miroir de sécurité routière au village de Moissac.
- -le LIAL assurera désormais le contrôle sanitaire de la cantine.
- -extension du réseau d'éclairage public à la Croix St Pierre, Fontrouge, Lescure, Prat.
- -évacuation des eaux pluviales place du Tilleul.
- -création d'un poste d'attaché territorial au bénéfice de Me Marie-Thérèse RICROS.

- -visite pastorale sur le territoire communal.
- -au vu de la conjoncture le prix de vente des lots au lotissement des PLACES est fixé à 10€ au m2.
- -écriture d'un PEDT (Projet Educatif de Territoire), il nous permettra de continuer à percevoir les aides liées au fonctionnement des TAP.
- -extension du parking du musée de Prat.
- -participation financière à l'amélioration du réseau électrique et à l'éclairage public au village du Dat.
- -validation des travaux de la 2^{ème} tranche de l'aménagement du Bourg, la CABA prendra en charge les travaux liés au réseaux humides, marché attribué à l'entreprise EUROVIA 71 242.00€
- -validation du rapport présenté par la CABA sur la mutualisation des services.
- -participation financière aux travaux d'enfouissement du réseau électrique du village de Maro.
- -aménagement de la voirie à FONTROUGE afin de limiter la vitesse au village de Fontrouge.
- -installation d'un point WIFI à l'agence postale dans le cadre du programme Cyber-Cantal.
- -suite au départ en retraite de Mr MAYADE, signature d'une convention de déneigement avec la commune de Carlat pour le village du Dat.
- -création d'un site internet pour la commune.
- -travaux de voirie par l'entreprise EUROVIA sur la voirie communale à Lescure, Julhac, Cité des Places, Drulhes.
- -acquisition du matériel de déneigement à l'entreprise MAYADE.
- -adoption des nouveaux statuts de la CABA.
- -travaux d'électricité à l'appartement de l'école.
- -acquisition de nouveaux logiciels au secrétariat de mairie afin de répondre à la dématérialisation des documents administratifs.
- -mise en place du RIFSSEEP, un nouvel outil indemnitaire de la fonction publique territoriale.
- -participation au budget de fonctionnement du centre multi-accueil du centre social d'ARPAJON.
- -CCAS: repas 41 personnes, 42 colis distribués.
- -état civil : 4 mariages, 5 décès, 6 naissances à Aurillac.

2017

Comptes administratifs 2016

- section de fonctionnement recettes 444 341.16€, dépenses 304 730.60€ excédent 139 610.56€; section d'investissement recettes 156 258.10€, dépenses 231 463.76€, déficit 75 205.66€.

- -section de fonctionnement recettes et dépenses 444 506.80€ ; section d'investissement recettes et dépenses 514 968.46€.
- -mise en souterrain des réseaux éclairage public et téléphonique au village de Marso, la participation financière de la commune sera de 8 454.86 €.
- -l'étude des besoins informatiques de l'école est confiée au CIT.
- -début du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) qui encadrera à son terme la politique d'urbanisme des communes de la CABA.
- -empierrement d'une partie du chemin communal de Julhac par l'entreprise CANTUEL.
- -pose par l'entreprise BOUILLIN de grilles de protection contre la chute des lauzes à l'immeuble du Tilleul et à l'église.
- -acquisition d'une bétonnière d'une capacité de 430 I sur prise de force du tracteur.
- -remplacement du frigo à la cantine.
- -CABA, projet de raccordement au Grand Réseau à partir de Lentat, abandon à terme des captages de Dousques et du Bourru.
- -service civique, un dossier est déposé en vu d'un agrément auprès la préfecture (celui-ci n'aura pas de suite concrète).
- -fin des travaux d'aménagement (2ème tranche) du Bourg.
- -réalisation par les employés communaux de plateformes au carrefour du CD 8 et CD 6 pour l'installation par la CABA de colonnes de tri sélectif ainsi que pour les containers à ordures ménagères à la Croix St Pierre et Fontrouge.

- Mr René DELRIEU employé en CDD bénéficiera d'un CAE (Contrat Aide à l'Emploi).
- les entreprises pour les travaux de la salle polyvalente sont retenues après consultation ; Mr BLANCOT Jean à cédé à la commune du terrain pour pouvoir réaliser cette extension ; la région à accordé une subvention de 30 000€.
- -convention entre la CABA et la commune pour la réalisation de la 3^{ème} tranche de l'aménagement du Bourg, travaux confiés à l'entreprise EUROVIA pour un montant de 171 351€ dont 52 835€ à la charge de la CABA, le département abondant à hauteur de 33 400€.
- -rendez-vous avec l'inspection académique afin d'obtenir un ½ poste supplémentaire à la rentrée de septembre, recrutement par l'inspection d'un emploi en service civique affecté à l'école (Maeva JEAN).
- -les employés communaux ont réalisé en perçant un mur une liaison entre le couloir de l'école et la salle de motricité.
- -l'entreprise RESINTEL réalise le câblage informatique des salles de classe.
- -un contrat d'apprentissage de 2 ans est conclu entre Mr Clément MOUTY de la Cité des Places et la commune, il effectuera sa formation au CFA de Massiac en section maçonnerie.
- -reconduction du contrat CDD à temps partiel au bénéfice de Me Sandrine LIABASTRE.
- -validation de la participation financière de la commune de 6 477€ pour la réalisation de la 3ème tranche du changement des lampes à mercure.
- -affectation du logement de l'école au fonctionnement des TAP.
- -à la demande des services sociaux location d'un logement à la famille MALVEZIN de FORTET.
- -début des travaux à la salle polyvalente, construction du bâtiment annexe.
- -modification du règlement intérieur de la Cité des Pins ; intégration de la voirie de la Cité des Places dans la voirie communale.
- -modification du règlement intérieur de la Cité des Pins.
- -fond de concours de 6 477€ au SDEC afin de réaliser la 3^{ème} tranche du changement des lampes à mercure.
- -démission du conseil municipal de Me Karine BONNET, pour des raisons personnelles.
- -CCAS: 40 repas, 33 colis.
- -état civil : 4 mariages, 5 décès, 8 naissances à Aurillac.

2018

Comptes administratifs 2017

-fonctionnement recettes 455 537.30€, dépenses 336 676.68€; investissements recettes 239 147.76€, dépenses 305 590.03€.

- fonctionnement dépenses et recettes 542 146.00€; investissement dépenses et recettes 730 528.00€.
- -le conseil d'école à validé la nouvelle organisation des TAP à la rentrée 2018, l'activité sera regroupée le vendredi après-midi.
- -installation du nouveau matériel informatique à l'école.
- -adoption du PEDT pour l'école.
- -contrôle des Points d'Eau Incendie (P.E.I) par la société AB Ingénierie, elle rédigera le rapport destiné à l'Etat.
- -début de la 3^{ème} tranche des travaux d'aménagement du Bourg.
- -élargissement de la voirie et construction de soutènement au village du Dat.
- -pas d'augmentation des taxes locales sur la part communale.
- -démolition d'un muret gênant le passage des engins agricoles au village de Lescure.
- -vente de 2 lots au lotissement des Places.
- -travaux de voirie au village de Moissac par l'entreprise Cantuel.
- -élagage des tilleuls du Bourg.
- -travaux d'amélioration du local de chasse par les employés communaux.

- -attribution de la médaille d'honneur communale à Me Nadine DAUDE employée de la commune depuis 1986, à Mr Thierry DAUDE élu communal depuis 1995.
- -achat d'un Vicon afin de traiter plus efficacement la voirie communale en période hivernale.
- -acquisition d'un nouveau tracteur neuf de marque Class.
- -mise en place d'une borne WIFI à l'agence postale.
- -renouvellement du contrat aidé de Mr René DELRIEU.
- -prise de position du conseil municipal sur les compteurs LINKY.
- -subvention exceptionnelle de 2 300€ à l'APE pour le financement d'une classe découverte.
- -présentation du PLUi.
- -raccordement par les services de la CABA du réseau communal d'eau au Grand Réseau du bassin d'Aurillac.
- -CCAS: 42 repas, 32 colis.
- -état civil : 0 mariage, 4 décès, 7 naissances à Aurillac, 1 naissance à Labrousse.

2019

Comptes administratifs 2018

-fonctionnement, recettes 568 530.00€, dépenses 387 503.00€; investissement recettes 207 770.00€, dépenses 292 729.00€.

- -fonctionnement recettes et dépenses 584 535.00€; investissement recettes et dépenses 698 297.00€.
- -choix après consultation du groupement composé d'Atelier Site Architecture et IGETEC pour conduire la maitrise d'ouvrage du dossier de la maison des services.
- -construction de sanitaires extérieurs à la salle sous la mairie.
- -début de la réflexion sur l'adressage communal.
- -demande de subvention pour la maison des services (future mairie) et recherche de l'amiante.
- -améliorations au logement n° 3 de l'immeuble du Tilleul, avant l'arrivée d'une nouvelle locataire.
- -mise en place d'un cahier de doléances.
- -fixation des nouveaux tarifs de la salle polyvalente.
- -avis favorable du conseil municipal au PLUiH et au RLPi arrêtés par le conseil communautaire.
- -achèvement du mur de soutènement au village du Dat.
- -mise en place au bénéfice du personnel du CIA (Complément Indemnitaire Annuel).
- -prolongation du contrat de travail (30h) de Mr René DELRIEU.
- -location d'un local au Bourg Mr PRUNET Benjamin artisan plombier.
- -4^{eme} tranche du renouvellement des lampes d'éclairage public à mercure (6 846.00€).
- -dépôt du permis de construire de la maison des services.
- -aménagement d'un parking au musée de PRAT.
- -élargissement partiel de la voirie au village de la voirie à la demande des services de CABA (ramassage des ordures ménagères).
- -pétition des habitants de Moissac au sujet de la vitesse excessive, une réunion d'information sera organisée.
- -participation financière à la construction d'un bâtiment annexe par les bénévoles du musée de Prat.
- -après adoption par le conseil communautaire le PLUi s'appliquera à l'ensemble des communes de la CABA au 1^{er} janvier 2020, désormais l'instruction des dossiers concernant le droit des sols sera réalisée par les services de la CABA et plus par les services de l'Etat.
- -en accord avec la municipalité la boulangerie Rouchet d'Aurillac a installé un distributeur automatique de pain et viennoiserie.
- -réfection de voirie communale à Moissac et Julhac par l'entreprise EUROVIA.
- -le tracteur acquis en 2018 sera équipé pour effectuer le déneigement.
- -les pluies diluviennes ayant entrainé un éboulement important à la station d'épuration du Bourg gérée par la CABA, il ne sera plus possible désormais de stocker les déchets verts sur ce lieu, ils devront être amenés la déchèterie à Aurillac.

- -suite a la réunion d'information concernant la vitesse excessive, la première mesure significative pour atténuer ce « fléau » serait l'installation de radars pédagogiques, ensuite une étude mission sera confiée au CIT pour des solutions plus pérennes.
- -le SDEC (Syndicat d'Energie du Cantal) va procéder à l'enfouissement du réseau électrique basse tension, cette opération entrainera une participation financière (40 000€) de la commune au titre de l'éclairage public et du téléphone.
- -curage de certains fossés de la voirie communale par les employés communaux.
- -l'évacuation des matériaux encombrant la station d'épuration sera réalisé par l'entreprise Cantuel.
- -CCAS: 39 repas, 29 colis
- -état civil : 1 mariage, 7 décès, 2 naissances à Aurillac.
- -le recensement de la population communale début 2020 sera assuré par Emilie PORTE de Lavergne.

2014-2015

- enseignantes : Philippine DUVERT ; Capucine DELFOUR ; Hélène CRIGNIER.
- élèves : 44 à la rentrée, 47 au 30/01/2015.

2015-2016

- enseignantes : Philippine DUVERT ; Capucine DELFOUR ; Isabelle BILLAMBOZ
- élèves : 45 à la rentrée, 48 au 30/01/2016.

2016-2017

- enseignantes : Philippine DUVERT ; Capucine DELFOUR ; Marie CHAVENT.
- élèves : 44 à la rentrée, pas de changement en janvier.

2017-2018

- enseignantes : Philippine DUVERT ; Capucine DELFOUR ; Lauriane IGNATOVIC.
- élèves : 46 à la rentrée, pas de changement en janvier.

2018-2019

- enseignantes : Philippine DUVERT ; Capucine DELFOUR ; Iris WIRRIG (Sébastien SEGRET congés maternité).
- élèves : 46 à la rentrée, 47 au 01/01/2019.

2019-2020

- enseignantes : Philippine DUVERT ; Capucine DELFOUR ; Fanny BILLOUX
- élèves : 45 à la rentrée, pas de changement en janvier.

TAP

Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) ont été mis en place en.. pour 3 heures hebdomadaires réparties sur 4 jours.

Les premières années l'organisation de 40 mn sur 4 jours, puis 1 heure sur 3 jours, une organisation difficile à mettre en place(manque de temps) qui ne satisfaisait personne et couteuse en termes de personnel.

Depuis 3 ans les TAP sont recentrés sur le vendredi après-midi, permettant d'organiser des activités mieux structurées.

Donc cette année 2019-2020, les TAP sont toujours regroupés les vendredis après-midi dans l'enceinte de l'école. Ils se déroulent de 13h15 à 16h15.Les enfants inscrits bénéficient de différentes activités à thème.

40 enfants y participent soit prés de 90% de l'effectif total de l'école. Ils sont encadrés par 3 personnes : Cécile GAZAL, ATSEM *(responsable)* ; Valérie DAUDE, employée communale ; Emilie PORTE, employée communale.

Sandrine LIABASTRE assure la prise en charge de la sieste des plus petits.

Occasionnellement des intervenants extérieurs assurent des activités spécifiques.

Au cours de ces ½ journées, les enfants ont la possibilité de pouvoir pratiquer différentes activités :

- -du sport : vélo, kin-ball, course d'orientation, saut en longueur, course de relais...
- -des jeux coopératifs.
- -des activités manuelles : réalisation de pâte à modeler, peinture, dessin, fabrication de jeux de société....
- -des activités scientifiques.
- -des activités de cuisine : gâteau au chocolat, truffes, galette des rois, crêpes....
- -des activités « Nature ».
- -des activités théâtre.
- -des activités éco-citoyennes comme l'action « Nettoyons la nature ».
- -des sorties cinéma au Cristal d'Aurillac, avec cette année le film « Le cristal magique » .
- -le TAP EVASION : des activités choisies par les enfants.

Téléphone école : 04 71 49 42 06, mail : ecole0150265G@ac-clermont.fr

LE PERSONNEL COMMUNAL

-Mme Marie-Thérèse RICROS entrée le 01/01/1985, 60 ans, attaché territorial, 23 h hebdomadaire.

Secrétariat de mairie.

- -Mme Nadine DAUDE entrée le 01/09/1986, 59 ans, adjoint technique territorial principal 2^{ème} classe, 29.5 h hebdomadaire. Cantine, garderie, ménage.
- -Mme Valérie DAUDE entrée le 01/01/ 2005, 50 ans, adjoint technique territorial/administratif 2^{ème} classe, 35 h hebdomadaire. Ménage, cantine, agence postale.
- -Mme Cécile GAZAL entrée le 01/09/2014, 33 ans, agent spécialisé principal de 2^{ème} classe des écoles(ATSEM), 35 h hebdomadaire. Ecole aide aux enseignantes, garderie, TAP.
- -Mme Sandrine LIABASTRE entrée le 12/12/2011, 44 ans, adjoint technique/administratif (contractuelle), 14 h hebdomadaire. Ménage, garderie, agence postale.
- -Mr Thierry COMBES entré le 01/01/1998,53 ans, adjoint technique territorial principal 2^{ème} classe, 35 h hebdomadaire. Entretien général de la commune *(espaces verts, bâtiments...)*.
- -Mr René DELRIEU entré le 03/04/2017 (contrat aidé) depuis le 26/06/2019 (stagiaire), adjoint technique territorial, 30 h hebdomadaire. Entretien général de la commune (espaces verts, bâtiments...).
- -Mme Emilie PORTE entrée le 01/09/20019, 39 ans, adjoint territorial d'animation (contractuelle), 3 h hebdomadaire. Aide au TAP, recensement.

LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS

Les associations sont un élément essentiel de la vie de notre commune.

ECOMUSEE DE LA TERRE ET DES HOMMES

L'association a pour but de valoriser la solidarité des générations qui nous ont précédées à travers la présentation des métiers et de la vie rurale d'autrefois.

59 adhérents, une poignée de bénévoles qui peuvent néanmoins compter sur l'aide ponctuelle des habitants de Labrousse et de ses environs.

Les collections reconstituées des objets de la vie rurale au musée, de la fin du 19^e jusqu'au début de la mécanisation, permettent de convoquer des souvenirs peu lointains.

Les estivants et les autochtones partagent en ce lieu plus que l'horizon dessiné par les reliefs et plus que l'architecture d'une grange aux volumes généreux. Quand d'aventure la conversation s'engage dans la grange de Prat, c'est sans détour que les langues se délient pour faire l'éloge du savoir-faire des anciens. La discussion s'enrichit parfois en se demandant si savoir-faire et sagesse sont liés et là rien n'est assuré! S'ensuivent rires et sourires partagés entre les interlocuteurs qui décideront souvent de laisser la question en suspens.

Il ne s'agit pas de dire que c'était mieux avant, les inconvénients que confèrent une société de la vitesse, du tumulte médiatique et de l'individualisme forcené sont suspendus l'espace d'une visite.

Un musée n'est pas là pour faire l'apologie de la nostalgie, ceux qui le font vivre, et c'est le cas à Prat, sont conscients de la richesse des reports humains qui sont inhérents à la transmission entre les générations. C'est un lieu qui rassemble des idées techniques inspirées par l'inéluctable rythme des saisons.

Aujourd'hui il n'y a plus de saisons dit-on mais il y a toujours des musées. Entrer dans le musée de Prat c'est revisiter la solidarité, c'est se souvenir des odeurs qui ont accompagné l'enfance.

Un musée c'est un travail de mémoire qui permet de comprendre d'où l'on vient, qui inspirent un peu de bon sens quand on se demande ou l'on va...

Activités : - Ouverture juin (accueil cette saison des écoles primaires de Vézac et Prunet, de la Calendreta d'Aurillac) septembre et octobre sur rendez-vous. Juillet et Août, ouverture tous les jours de 15 à 19 heures.

-Une soirée projection sur les métiers d'autrefois en hiver ou au printemps (selon les disponibilités de notre vidéaste), portes-ouvertes le premier samedi du mois d'Août avec repas champêtre le soir.

-Partenariat avec le musée du Veinazès (Lacapelle-del-Fraisse), le musée de la Châtaigne (Mourjou), le Jardin Conté (La Ségalassière) et Terra d'Olt (Saint-Parthem) qui permet d'obtenir une entrée à tarif réduit. Partenariat avec l'Office de Tourisme d'Aurillac dans le cadre du passeport découverte Cantal mis en place par la CABA cette année. Etape sur la fête de la rando 2019 organisée par la municipalité et la CABA.

-un site internet, www.museedeprat/wixsite.com/prat

Avec un peu plus de 200 visiteurs cette année, nous clôturons la saison 2019, c'est mieux quand 2018. Du point de vue des bénévoles de l'association nous espérons toujours faire mieux, et ce, grâce à ceux qui relayent nos efforts de près ou de loin pour faire connaître le musée. Notre gratitude aussi aux donateurs d'ici et d'ailleurs qui enrichissent les collections.

Nous remercions les habitants, les autres associations et la mairie de Labrousse pour leur soutien.

Le bureau actuel se compose ainsi : président Laurent AGEORGES (06 31 96 21 83) ; secrétaire Gilbert VERDIER ; trésorière Christiane MILLE.

APE LABROUSSE-VEZELS

L'APE a vocation à financer les sorties scolaires des élèves de l'école de Labrousse. Outre, les subventions des communes de Labrousse et de Vezels-Roussy, les recettes de l'association sont issues des actions qu'elle mène tout au long de l'année.

Il y a des actions récurrentes comme la vente de chocolats, le quine, la photo de classe et la kermesse. Puis il y a des actions ponctuelles comme la soirée apéritif dînatoire, la pièce de théâtre, la vente d'un produit saisonnier (le sac lunch bag en 2018 et la gourde en 2019).

Grâce à ses actions et à l'investissement des parents bénévoles, l'APE peut financier les sorties scolaires prévues par les maîtresses, le spectacle de Noël avec son goûter et acheter des jeux pour la récréation.

Pour l'année scolaire 2019/2020 l'APE financera :

- -le spectacle de Noël et son goûter.
- -les transports pour les sorties scolaires telles quel le cinéma, le théâtre, les séances piscine.
- -des jeux pour la cour (ballons, cerceaux, craies...).
- -des jeux et abonnements école des loisirs pour les classes.
- -les sorties de fin d'année et le voyage scolaire pour les CE et CM.

Le bureau actuel se compose ainsi : co-présidentes Sandrine MONS (06 30 80 90 16), Claire BIDAULT ; secrétaire Laurence RIPERT ; trésorière Dorothée COSSARD.

LES AMIS DE LA ROCHE DE MOISSAC

L'association a été créée en 2005 et a célébré sa 10ème fête le 15 juin dernier. Elle a réuni plus de 70 personnes adhérentes et de nombreux sympathisants. La précédente rencontre sur le site s'est déroulée le 8 juillet 2017. Les participants sont fidèles et de nouveaux les rejoignent à chaque fête. L'association leur donne rendez vous tous les 2 ans et la prochaine fête aura lieu en 2021. Elle poursuit son action commencée il y a plus de 14 ans pour la préservation du site.

En 2019 le samedi 15 juin après-midi avant la fête, une visite avec les biologistes Sylvie et Alain Michelin de Golinhac a été organisée pour la découverte du paysage, la géologie, la flore et la petite faune de la Roche. Ils étaient venus au début de la création de l'association pour apprécier la qualité de la flore sur ce plateau.

En 2017, l'animation proposée était de parcourir un circuit découverte de la Roche pour les randonneurs équipés de ceinture reliée à un couple de chiens huskys dressés par Alexandra Plouvier résidente sur la commune de Labrousse.

En cours d'année, l'entretien de la roche est assuré régulièrement par Jean-Claude Lamouroux pour faucher le sentier de contournement de la roche côté est. Les membres du conseil ont décidé de poursuivre le contournement de la roche côté ouest au dessus de la route de Moissac Vezels-Roussy. Un repérage sera réalisé pendant cet hiver et l'équipe de fidèles bénévoles s'ouvre à ceux de la commune qui seraient intéressés de participer à cette opération de défrichage du sentier avant le printemps 2020-01-12. Un appel sera lancé à cette période.

Le bureau actuel se compose ainsi : présidente Annick ROELS (06 14 22 96 50); Secrétaire Chantal CAVALERIE ; trésorière Anne TOURLAN.

SCHOOL LOCAL HANCA

Le comité local Labrousse/Vezels-Roussy de la FNACA auxquelles sont associées les communes de Teissières les Bouliès et Prunet continu de faire perdurer la mémoire de ceux qui ont combattu pendant la guerre d'Algérie au détriment de leur vie ou de leur santé.

Pour cela elle organise une cérémonie dans chaque commune le 19 mars, le 19 mars 1962 étant de la fin de cette guerre.

Elle organise aussi un repas qui permet une rencontre entre adhérents, 46 actuellement.

Le bureau actuel se compose ainsi : présidente Joëlle LESCURE (04 71 49 40 76) ; vice-président Noel CHAUSY ; trésorier René GARDES ; secrétaire Lucien TERRISSE ; porte drapeau Pierre DELRIEU.

LE CLUB DES AINES ET DE L'AMITIE

La bonne cohésion entre les bénévoles, ainsi que leur disponibilité et leur bonne humeur font que notre association apporte à chacun de nos adhérents des moments de rencontre simples et conviviaux.

Nous comptons actuellement 61 adhérents. Depuis notre assemblée générale, nous avons accueilli 4 nouveaux adhérents.

L'année 2019 a été marquée par un événement important « Notre club a fêté ses 40 ans d'existence ».

Voici nos activités au cours de l'année :

- -Après-midi jeux (belote, tarot, manille, scrabble), les lundis tous les quinze jours.
- -Trois sorties d'une journée.
- -Cinq rencontres Interclubs et une rencontre supplémentaire avec le club de Teissières les Bouliès.
- -Pique-nique Interclubs initialement prévu au Plan d'Eau du Maurs.
- -3 autres grands événements sont bien ancrés dans la vie de l'association : concours de belote en novembre, Kermesse du 15 août en partenariat avec l'association Les Quatre Saisons, rencontres inter générations avec les enfants de l'école (carnaval et Noël).
- -Mais aussi : dégustation de la galette des Rois, des crêpes avec casse-croûte, repas et pour la première fois cette année la bûche de Noël avec animation.

Le bureau actuel se compose ainsi : présidente Lucienne BARTHOMEUF (04 71 49 42 56); viceprésident Lucien TERRISSE ; secrétaire Victoria FOURNIER ; trésorier Daniel AT.

USLV

L'USLV (Union Sportive Labrousse-Vezels), l'association fut créée en 1968. Le club est inscrit au championnat du district du Cantal (le club évolue en 2ème division départementale 5 poule D), à la coupe du Cantal...

Le club compte une vingtaine de licenciés entrainés tous les vendredis soir par Laurent BONIS.

Afin de trouver de la trésorerie pour fonctionner les dirigeants organisent : un quine, une distribution de calendriers...

Les clubs locaux restent un enjeu majeur dans le développement des échanges avec les habitants des petites communes rurales.

Le bureau actuel se compose ainsi : président Benoit ANDRIEU (06 37 69 22 75); secrétaire Valentin LIANDIER ; trésorière Béatrice VIGNERESSE.

WALKING FOOTBALL VEZELS-LABROUSSE

L'association « Walking Football Vezels-Labrousse » autrement dénommé « Le football en marchant », inspirée d'un article de journal, a été officialisée par déclaration à la préfecture du Cantal et parution au Journal Officiel le 04 octobre 2018.

Unique en Auvergne, elle fait l'objet d'articles dans la presse locale et régionale. FR3 Auvergne vient de lui consacrer un reportage.

Cette pratique, née au Royaume Uni, a été importée par des anglais vivant en France (première association en 2016). Elle reste toutefois à l'état embryonnaire dans l'hexagone.

Son but : destinée aux plus de 50 ans, elle peut se définir comme sport-santé et demande une intensité modérée. Elle est présentée comme bénéfique en cas de surpoids, de diabète, d'hypertension. Ses bienfaits diversifiés dépendent bien sûr de chaque personne (plans musculaire, cardiaque, sociabilité...).

Ses règles : défense absolue de courir et interdiction de contact physique entre adversaires, lors de rencontres de 2 x 10 minutes, sur un terrain d'environ 20 x 40 mètres, entre équipes pouvant être mixtes, de 4, 5 ou 6 joueurs divisées en fonction de l'âge et de la condition de chacun.

Les séances se déroulent actuellement le mardi, sur le terrain de foot de Labrousse. Le fonctionnement de l'association ne nécessite pas un gros budget, alimenté à ce jour par la cotisation des membres et les subventions du Conseil Départemental et des 2 communes.

Le siège est fixé à La Bergerie à Vezels-Roussy.

Le bureau actuel se compose ainsi : président Daniel HERAULT (04 71 49 44 31) ; secrétaire Pierre SOULIER ; trésorière Céline LESCURE.

EDELWEISS

L'association de gym volontaire fut créée en 2004, présidée pendant 10 ans par Laetitia BLANCOT, puis de 2014 par Martine ROUDY.

Nous avons toujours œuvré pour que notre association soit le plus ouverte possible aux personnes voulant ce détendre, sans aucune marque de différence et dans la bonne humeur.

Les séances se déroulent à la salle polyvalente de Labrousse, en alternance le vendredi ou mardi soir, 1 fois par semaine de septembre à juin (sauf vacances scolaires)

Cotisation 60€ par an pour une séance par semaine, 30 € pour une séance tous les 15 jours. Les jeunes de 15 à 18 ans 25€ par an avec le pass Cantal.

Séances animées par un coach sport bien être Christophe PERRET, il adapte ses cours en fonction des possibilités de chacun.

La principale charge de l'association est l'indemnisation du coach.

Afin d'assurer la trésorerie de l'association en dehors des cotisations et des subventions des communes de Labrousse et Vezels-Roussy, l'association organise différentes manifestations : une bourse aux jouets fin octobre ; un concours de belote au mois de février ; un événement découverte, ouvert aux exposants souhaitant se faire connaître ; un thé dansant avec Patrick CALVET le 5 avril 2020.

Le bureau actuel se compose ainsi : présidente Martine ROUDY (06 87 38 99 01) ; trésorière Yvette CHATEAU (le poste de secrétaire n'est pas pourvu).

ACCA

L'Association Communale de Chasse Agrée (ACCA) est composée de 36 membres.

Le plan de chasse autorisé est de 15 chevreuils,

Sont lâchés chaque année : 140 perdreaux, 112 faisans, 4 couples de lièvres.

Le prélèvement des sangliers est d'environ 10 par saisons.

Les battues sont organisées les samedis, dimanches et jeudi, jours d'ouverture de la chasse sur le territoire communal.

Le bureau actuel se compose ainsi : président André LAROUSSINIE (06 83 55 25 17) ; vice-président Eric REGIMBEAU ; secrétaire Jérôme GOUBERT ; trésorier Alain CHASTANG ; membres Thierry CHATAGNIER, René DELRIEU, Cédric DUCLOS, Emmanuel GOUBERT, Nathalie VICTOR.

ASSOCIATION LES QUATRE SAISONS

L'association à été crée en février 1986 avec pour but l'animation de la commune, but poursuivi depuis, le siège social est situé à la mairie.

En 2019 elle a organisé 2 concours de belote en mars et octobre, la foire aux agneaux à Pâques, le vide-grenier au mois de mai et la fête du village le 15 août.

Exceptionnellement elle a été le support de la fête de randonnée organisée par la CABA.

En 2020 les animations de 2019 seront reconduites.

Bureau actuel se compose ainsi : président Gérard PRADAL (06 41 25 62 14) ; vice-président Nicolas LAMOUROUX, secrétaire Frédéric JEAN, trésorière Sandrine LIABASTRE.

ASSOCIATION ADMR LA CHATAIGNERAIE SSIAD

L'association à été crée en juin 1988 elle a pour but de gérer un Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD), service ouvert le 5 décembre 1988, le siège social est situé à la Maison communale.

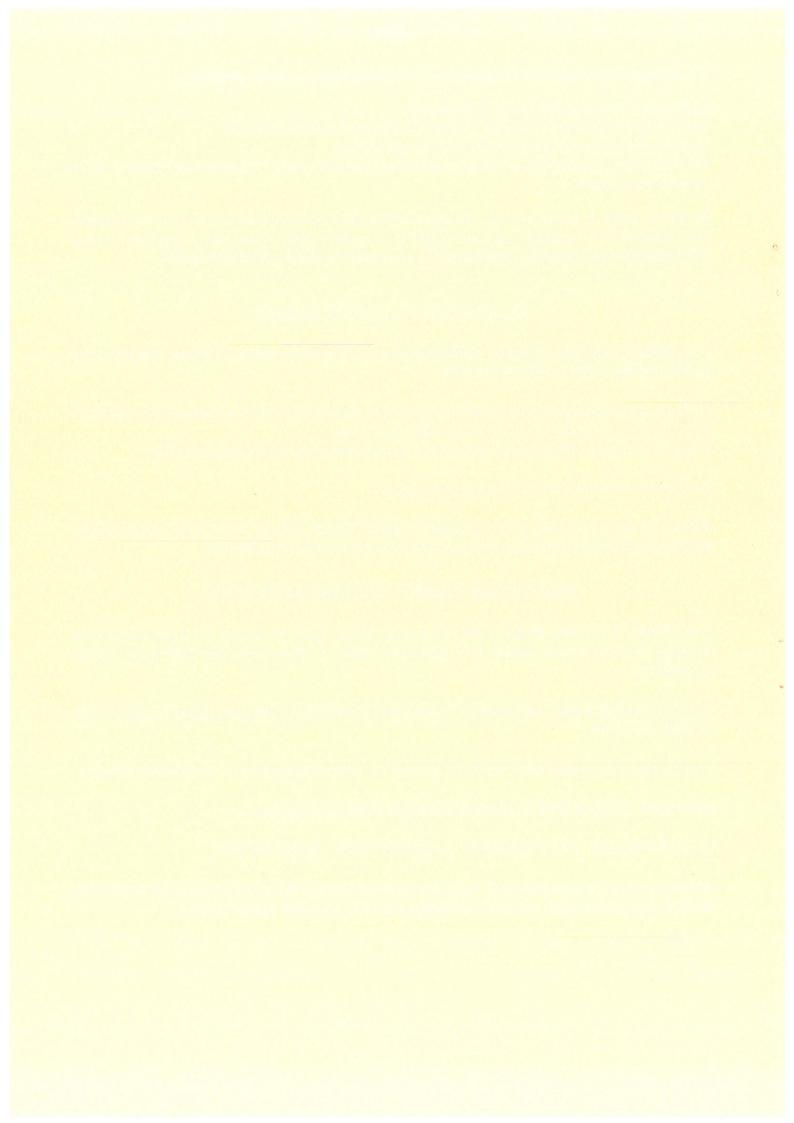
Le service emploi 8 aides soignantes et 1 infirmière coordinatrice, chaque salariée bénéficie d'un véhicule de service.

Pour contacter le service : 04 71 49 42 71 du lundi au vendredi, permanence de 13 h 30 à 15 h 00.

Le service a réalisé en 2018 : 12 824 interventions, 89 894 kms parcourus.

Le résultat financier 2018 s'établi ainsi : produits 445 342 €, charges 434 301€.

Le bureau actuel se compose ainsi : président Gérard PRADAL (06 41 25 62 14) ; vice-présidente Marie-Hélène MANIAVAL ; secrétaire Dominique BRUEL, trésorière Arlette JUNION.



INFORMATIONS et TARIFS COMMUNAUX

IMPOTS LOCAUX

-taxe d'habitation: 13.36 %

-foncier bâti : 27.42 %

-foncier non bâti: 130.54 %

L'ensemble des taxes communales représentent en 2019 : 152 434 €

Les taux sur la part communale non pas été revalorisé depuis plusieurs années.

CANTINE

-repas enfant : 2.95€-repas adultes : 6.30€.

GARDERIE

- -1.00€ forfait le matin ou le soir 1 enfant.
- -1.71€ forfait pour le matin et le soir 1 enfant.
- -0.74€ forfait à partir de 2 enfants le matin ou le soir.
- -1.20€ forfait à partir de 2 enfants pour le matin et le soir.

TRANSPORT SCOLAIRE

- -primaire gratuit (pris en charge commune).
- -secondaire : CABA 04 71 48 86 30 ou STABUS 04 71 48 53 00

SALLES COMMUNALES

- -salle du tilleul : gratuite.
- -salle sous la mairie : gratuite pour les associations ; 60€ pour les habitants de la commune, 120€ pour les extérieurs de la commune.
- -grande salle polyvalente : gratuite pour les associations ; du 1^{er} avril au 31 octobre 120€, 150€ du 1^{er} novembre au 31 mars, forfait mariage 200€, tarifs appliqués aux habitants de la commune.
- -non résidents et associations extérieures à la commune : 300€.

Caution: 500€.

SECRETARIAT DE MAIRIE

La mairie est ouverte au public :

- -lundi de 9 h à 12 h.
- -mardi de 9 h à 12 h; 17 h 30 à 18 h.
- -mercredi de 9 h à 12 h.
- -jeudi de 9 h à 12 h ; 14 h 00 à 17 h.
- -vendredi de 9 h à 12 h ; 17 h 30 à 18 h.
- -Tél: 04 71 49 42 14; fax: 04 71 49 44 00; mail: mairie.labrousse15@orange.fr

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Ouverture au public :

-Du lundi au samedi de 8 h 45 à 11 h 15 Tél : 04 71 43 71 79

UN PEU D'HISTOIRE

En cette année d'élection municipale, voici la liste des maires qui ont présidés aux destinées de notre commune depuis 1792.

- -1792 à 1802 Jean BOISSI cultivateur.
- -1802 à 1806 puis de 1825 à 1834 Jean DENEBOUDE notaire royal.
- -1806 à 1807 puis de 1813 à 1815 Pierre BASTIDE cultivateur.
- -1807 à 1813 puis de 1815 à 1821 Jacques BASTIDE (fils de Pierre) cultivateur.
- -1821 à 1825 Blaise VAISSIERE cultivateur.
- -1834 à 1848 Hippolyte de BOISSIEU receveur des contributions directes.
- -1848 à 1862 Pierre BASTIDE agriculteur (fils de Jacques).
- -1862 à 1871 Guillaume Cyprien CARRIER cultivateur.
- -1871 à 1888 Jean Julien RANGADE notaire royal.
- -1888 à 1912 Antoine BLANCOT cultivateur.
- -1912 à 1940 Jean GASTAL.
- -1940 à 1945 Jules CATUSSE cultivateur.
- 1945 à 1947 Albert FRAIGNAC aubergiste.
- -1947 à 1971 Adrien GARDES cultivateur.
- -1971 à 1977 Emile BLANCOT facteur.
- -1977 à 2001 Bernard RODIER instituteur.
- -2001 à 2020 Gérard PRADAL agent SNCF.

CABA

Tout au long de l'année la CABA est présente sur notre territoire pour exercer différentes compétences.

Informations concernant notre commune

EAU

Hors abonnement et autres contributions :

- -prix du m3 : 1.31€.
- -226 abonnés, pour 21 807 m3 consommés.
- -4 interventions chez les particuliers.

ASSAINISSEMENT

- (Le Bourg, Cités du Garric, des Pins) 1.77€ m3.
- 49 abonnés au réseau collectif
- -192 foyers équipés d'un système d'assainissement non collectif(ANC).
- -10 dossiers instruits pour des systèmes d'ANC (4 permis de construire, 1 réhabilitation, 5 contrôles dans le cadre de ventes).

RAPPEL

Chaque abonné est responsable de son compteur d'eau, de son réseau privé et du suivi de sa consommation.

Téléphone service eau: 04 71 46 86 38; service urgence: 04 71 46 86 60.

ENVIRONNEMENT

- -2 points d'apport volontaire (parking de la mairie, La Croix St Pierre)
- -13 participants à l'opération « compostage individuel » (mise à disposition de composteur en bois, accompagnement dans la démarche...).

Rappel l'accès aux déchetteries est gratuit.

Service environnement: 04 71 46 8630.

TRANSPORT

- -liaison Labrousse-Aurillac par la ligne M (régulière ou en transport à la demande).
- -10 abonnés annuels au réseau de bus domiciliés sur la commune.
- -10 500 km parcourus par le ramassage scolaire, pour 28 enfants bénéficiaires. Renseignements STABUS : 04 71 48 53 00.

URBANISME & HABITAT

-2 dossiers financés (4000€) dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat(OPAH).

Renseignement SOLIHA: 04 71 48 32 00.

CENTRE SOCIAL ARPAJON sur CERE

Depuis plusieurs années la commune adhère au centre social et culturel d'Arpajon avec les communes de Carlat, Giou de Mamou, Vézac, Vezels-Roussy, Yolet et dernièrement Teissières les Bouliés.

Tout au long de l'année le centre organise des temps forts afin de rassembler et à faire participer petits et grands autour de manifestations festives : Fête de la soupe, soirées jeux, ateliers cuisine....

ACTIVITEES PERMANENTES ADULTES

- -club seniors.
- -parlotage.
- -gym douce.
- -LE SEL (Système d'Echanges Local)
- -club gym.
- -activités culturelles (théâtre, photo, yoga, danses...).
- activités manuelles (peinture sur porcelaine, meschwork, tricotage, patchwork, cuisine....
- -atelier informatique séniors (atelier itinérant sur les communes).

ENFANCE

- -accompagnement à la scolarité.
- -accueil de loisirs en période scolaire et vacances scolaires.
- -le Grenier pour les ados.
- -coup de pouce à la scolarité.
- -la ludothèque.
- -multi-accueil collectif L'ilot Calin.
- -le relais petite enfance (animation ponctuelle à Labrousse).

CONTACT

15 avenue du Général Leclerc 15130 ARPAJON sur CERE

Tél: 04 71 64 55 33

Amis de la ROCHE de MOISSAC



Repas de la Fête 2019

FNACA



Cérémonie du 19 mars 2019

Musée de PRAT



Exposition Chantal LACIPIERE été 2019

Association Communale de Chasse Agrée (ACCA)



Assemblée générale 2019

Association Les Quatre Saisons



Foire aux agneaux 2019

Association de gym EDELWEISS



Assemblée générale 2019



Assemblée générale 2009

WOLKING FOOTBALL (foot en marchant)



Rencontre de janvier 2020

Association des Parents d'Elèves (APE)



Fête de l'école 2019

CLUB DES AINES



Galette des rois 2020

ADMR LA CHATAIGNERAIE SSIAD



Journée de formation

Temps d'Activités Périscolaires (TAP)



Opération nettoyons la nature septembre 2019